

Conditions générales d'inscription à un séminaire de formation à l'Institut de Shiatsu et d'Energétique Chinoise

Afin de finaliser votre inscription et de réserver votre place, il est impératif de nous renvoyer le bulletin d'inscription daté, signé, accompagné du règlement. Celui-ci sera encaissé le jour de la formation.

Tous nos séminaires de formation sont confirmés individuellement par mail ou courrier au plus tard 15 jours avant la date prévue de début du séminaire. Ces confirmations fournissent également les renseignements concernant le lieu du séminaire, les dates et horaires, ainsi que les modalités techniques et pédagogiques propre à chaque stage.

Délai de rétractation

Le stagiaire est informé qu'il dispose d'un délai de rétractation de 10 jours (14 jours si le contrat est conclu à distance ou hors établissement), à compter de la date de la conclusion du présent contrat. Le stagiaire informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'Institut se réserve le droit d'annuler un séminaire dans le cas où toutes les conditions (nombre de participants, organisation du lieu, etc.) ne seraient pas réunies. Dans ce cas, il serait reporté aux mêmes conditions tarifaires ou serait intégralement remboursé au(x) stagiaire(s) ne pouvant le suivre.

Report ou annulation

Tout report ou annulation doit obligatoirement être fait par écrit. A l'issue du délai de rétractation, si vous annulez ou si vous reportez la date d'un séminaire de formation, un dédommagement nous reste acquis à hauteur de 30% du coût de la formation. Ce montant prend en compte les coûts pédagogiques, mais également les frais d'inscriptions, les achats de matériel, les coûts administratifs.

Toute annulation ou report dû à un cas de force majeure justifié (maladie, accident, deuil, etc.), entrainera le remboursement des sommes versées au titre de la formation. En cas d'empêchements pour raisons médicales, le certificat médical doit mentionner l'incapacité à suivre la formation.

Interruption de formation

En cas de cessation anticipée ou abandon de la formation du fait du stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, tous séminaire est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

En cas d'absence justifiée par des raisons médicales ou en cas de force majeure, les sessions de formation n'ayant pu être suivies, pourront être reportées (dans la limite des places disponibles).

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant sur les réponses fournies aux formulaires de l'Institut.

Les renseignements fournis sont à la disposition exclusive du stagiaire. L'I.S.E.C s'engage au respect de la confidentialité et à la non divulgation des renseignements fournis.

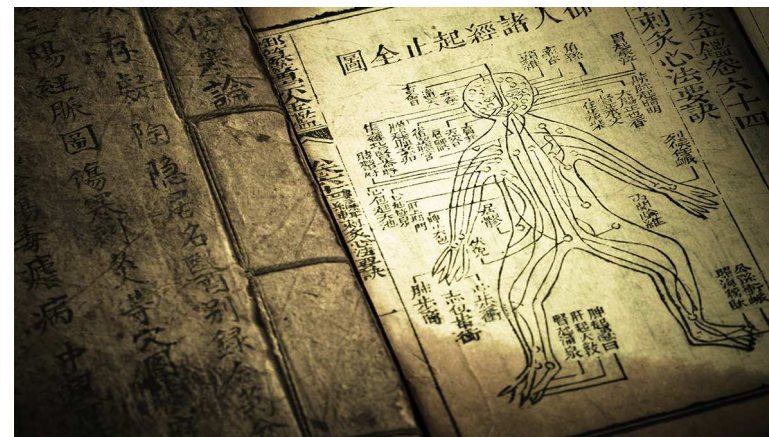
Précisions et précautions relatives à la santé

Les problèmes de santé important, peuvent faire l'objet d'un suivi en séance individuelle avec un praticien professionnel. Cependant, l'Institut déconseille formellement le suivi d'un module de formation en cas de grossesse, ou de problème de santé important (cancer déclaré, phlébite...). L'Institut décline toute responsabilité vis-à-vis des personnes ne respectant pas cette précaution.

I.S.E.C
Institut de Shiatsu et d'Energétique Chinoise



Séminaire 5 : Les bases théoriques en shiatsu – 2ème partie



Animé par Emmanuel Cornibert

Un séminaire pour découvrir la suite des notions historiques et fondamentales du shiatsu et de la médecine traditionnelle chinoise.

Institut de Shiatsu et d'Energétique Chinoise
Centre Thérapies Nouvelles - 757 avenue Villeneuve d'Angoulême
34070 Montpellier- 0615479808
SIRET 82207684000013 – Code APE : 8559A

Séminaire 5 : Les bases théoriques en shiatsu – 2ème partie

Un séminaire ouvert à tous pour :

- Affiner sa pratique.
- Apprendre et connaître les principes fondateurs sur lesquelles s'appuient les pratiques orientales.

Le formateur :

Emmanuel Cornibert, formateur et praticien en Shiatsu, réflexologie, enseignant et praticien en Do In, Educateur sportif diplômé d'état.

Date et lieu de formation :

27 et 28 octobre 2018 à Montpellier.

Vous recevrez l'adresse exacte et les modalités avec votre confirmation de stage 15 jours avant le stage.

Prérequis :

Accessible aux personnes ayant effectuées les séminaires précédents.

Contenu du stage :

- Avant propos, présentation
- Révision du protocole d'ouverture générale des méridiens.
- Les lois d'engendrement, de contrôle et de révolte.
- Les causes des déséquilibres énergétique.
- Les entités viscérales.
- Les outils de bilan énergétique et de repérage des déséquilibres.

Durée :

2 jours : 9h00-12h30/14h-18h00 soit 15h de formation.

Tarif :

220€ /personne.

Moyens Pédagogiques

- Travail en groupe ou en binôme (donneur/receveur).
- Fournitures de supports (documents, planches pédagogiques, fascicules de fin de séminaire), et matériels pédagogiques (tapis de sol pour la pratique, draps d'examens).
- Examens en fin de cursus.

Dans un souci de qualité, ce séminaire est ouvert à un effectif maximum de 12 personnes/session.

Bulletin d'inscription

A retourner accompagné du règlement à Institut de Shiatsu et d'Energétique Chinoise - Centre Thérapies Nouvelles - 757 avenue Villeneuve d'Angoulême - 34070 Montpellier

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance :

Adresse :
Code Postal : Ville :
Profession :
Tél : Mail :

Intitulé du séminaire choisi :

Date du séminaire :

Coût du séminaire :

**Afin de réserver ma place, je joins un chèque du montant du séminaire.
Celui ci sera encaissé le jour de la formation.**

Merci de nous préciser si vous avez des problèmes médicaux et/ou si vous êtes sous traitement médical :

Je déclare sur l'honneur ne pas être enceinte, ne pas être atteint(e) d'un problème de santé important (cancer, phlébite,..). Je déclare également accepter les conditions générales d'inscriptions indiquées au verso ou sur site de l'Institut (www.shiatsureflexologie.fr)

Date et signature pour valider votre inscription :